PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 7 juillet 2025, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Monique Gamache, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Damien Jean, Guillaume Lapointe et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 30 JUIN 2025
04. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
    - 06.01. Rapport du Maire
    - 06.02. Nomination du vérificateur comptable pour 2025
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
    - 07.01. Nouveau contrat de travail pour M. Langis Gamache
    - 07.02. Entériner l'achat de repas pour les pompiers en intervention du 24 juin 2025
    - 07.03. Achat du bunker pour M. Langis Gamache
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, famille)
    - 10.01. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
12. IMMOBILISATION
13. DEMANDES DIVERSES :
    - 13.01. 14 VILLAGES
14. VARIA :
15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
16. CORRESPONDANCE
17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 76-07-2025
Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et adopté à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert.

03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 30 JUIN 2025

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

_____
Dany Marois, greffière-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Rapport du Maire
Le Maire fait lecture du rapport du Maire 2024, tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

06.02. Nomination du vérificateur comptable pour 2025
Résolution 80-07-2025
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur comptable pour l'exercice financier 2025 de la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Nouveau contrat de travail pour M. Langis Gamache
Résolution 81-07-2025
Il est proposé par le conseiller Guillaume Lapointe, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que M. Langis Gamache poursuive son engagement aux termes connus et acceptés par M. Gamache et le Conseil et inscrit au contrat de juillet 2025 prenant effet le 1 er mai 2025 et dont madame Dany Marois, directrice générale, est mandatée à signer ce document pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet.

07.02. Entériner l'achat de repas pour les pompiers en intervention le 24 juin 2025
Résolution 82-07-2025
Il est proposé par le conseiller Guillaume Lapointe, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la Municipalité accepte la décision du Maire de payer l'achat de repas pour les pompiers en intervention le 24 juin 2025.

07.03. Achat du bunker pour M. Langis Gamache
Résolution 83-07-2025
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la Municipalité acquiert un bunker vendu par la MRC pour un coût de 1 960 $

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

Rien

13.02. Amusements St-Damase inc.
Résolution 86-07-2025
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la Municipalité accepte les demandes concernant le service incendie pour trois événements lors du Festival du Poulet 2025 soit : le Show de boucane, la Tire de p'tits tracteurs modifiés et le Derby de démolition ; le responsable de caserne indiquant que le tout est possible pour le service incendie.

14. VARIA :

Rien

15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

16. CORRESPONDANCE

La liste est lue par le Maire. Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 87-07-2025
Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 31.

Maire **D.G/Greffière-trés.**